

Veillez nous notifier tout changement :

Adresse
Statut marital
Nouvelles personnes à charge

Source de revenus :

Avis de cotisation de l'année précédente
Tous les feuillets de renseignements
(i.e. T3, T4, T4A (OAS), T4A (P), T4PS, T4E, T4RSP, T4RIF, T5, T5008, UCCB)
Revenu de placements ne figurant pas sur les feuillets
(intérêt, dividendes, les gains en capital)
Récapitulatif des investissements et numéro de téléphone de vos conseillers financiers
Déclarations de partenariat
Dépenses et revenus d'entreprise, professionnels, agricoles ou d'une propriété destinée à la location
Vente immobilière incluant les actions, obligations, et biens fonciers (veuillez fournir des détails)
Primes ou pourboires reçus
Revenus ou investissements à l'étranger
Information supplémentaire :

Crédits d'impôt :

Frais médicaux (trier et ajouter vos reçus médicaux vous-même afin de réduire les honoraires)
Crédits d'impôt pour les personnes handicapées - formulaire T2201
Frais de scolarité - formulaire T2202A (signé par l'étudiant)
Dons de bienfaisance
Acomptes provisionnels d'impôt (justificatifs ou détails)
Impôts fonciers ou loyer payé
Montant pour les activités artistiques/sportives des enfants
Montant pour le transport en commun
Frais d'adoption

Déductions :

Cotisations au REER
Cotisations syndicales et/ou professionnelles
Frais de garde d'enfants
Frais des intérêts liés à une entreprise ou à des investissements
Coffre de sécurité (applicable pour 2012 et pour les années antérieures)
Pension alimentaire ou frais de soutien
Frais de déménagement
Frais liés à l'emploi (automobile et bureau à domicile) -
Veillez fournir un formulaire T2200 signé de votre employeur
Pertes des années précédentes

*A partir de 2012 et pour les années suivantes, la soumission par voie électronique est obligatoire pour toutes les déclarations d'impôt. Si vous souhaitez que nous produisons votre déclaration d'impôt par papier, un supplément de 40\$ vous sera facturé. (La non-conformité entraînera une pénalité à notre cabinet par l'ARC.)

TARIFS (\$)

Tarif de base	98.95	REERs (par feuillet)	6.50
T3 (par feuillet)	8.95	Frais de scolarité	8.95
T4 (par feuillet)	8.95	Frais de transfert de scolarité d'un étudiant	à partir de 10.50
T5 (par feuillet)	8.95	Déclaration d'impôt sur papier (*)	40.00
T4A (P) / T4A (OAS) & autres T-feuillets (par feuillet)	8.95	Crédit d'impôt pour les activités sportives	10.50
Ventes d'investissement (par transaction)	5.50	Montant pour les activités artistiques d'enfants	10.50
Frais de garde d'enfant	15.00	Modifications d'un T1	à partir de 75.00
Dons (par reçu)	1.50	Fractionnement du revenu de la pension (par personne)	15.00
Crédit d'impôt du Manitoba	10.50	T776 Activités locatives	Selon estimation
Frais médicaux	à partir de 15.00	T2125 Activités d'entreprise / ferme	Selon estimation
Frais de déménagement	à partir de 35.00	Autres crédits	Selon le cas échéant

Talbot & Associés se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans notification préalable. Notre grille tarifaire n'inclut pas la consultation et les calculs préliminaires de l'impôt qui seront facturés en fonction du temps passé. Les tarifs n'incluent pas les analyses faites (révisions) et les vérifications (audits).

Un supplément sera facturé si nous recevons des feuillets supplémentaires après avoir complété votre déclaration de revenus.

Un supplément pourra être également facturé si les informations pour préparer votre déclaration d'impôt nous parviennent après le **17 avril 2021**.